

Éleveurs d'ovins et de caprins : montant des aides 2018



© 2018 Les Echos Publishing

Fixés par un arrêté du 26 septembre dernier, les montants de l'aide ovine et caprine servie au titre de la campagne 2018 viennent d'être légèrement revalorisés.

Ainsi, l'aide ovine est portée de 22,05 € à 22,30 € par brebis et l'aide caprine de 16,18 € à 16,32 € par chèvre.

Par ailleurs, selon la Fédération nationale ovine, les aides complémentaires à l'aide ovine, qui avaient été supprimées en 2018 car considérées par la Commission européenne comme non conformes à la réglementation européenne relative à l'octroi des aides couplées, pourraient être rétablies ! Plus précisément, c'est l'aide ovine complémentaire pour les élevages détenus par des nouveaux producteurs, c'est-à-dire des éleveurs qui détiennent pour la première fois un cheptel ovin depuis 3 ans au plus qui serait à nouveau versée. Son montant était de 6 € par animal primé en 2017. À suivre...

Rappel : l'aide ovine complémentaire pour les élevages en contractualisation ou en vente directe (majoration de 9 € par animal primé en 2017) avait également été supprimée en 2018.

[Arrêté du 3 décembre 2018, JO du 7](#)

© 2018 Les Echos Publishing